

Test de connaissance du français pour le Québec (TCF Québec)

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Services à la personne et à la collectivité - Formation initiale et continue**

Code(s) NAF : **85.52Z**

Code(s) NSF : **100**

Code(s) ROME : **K2108**

Formacode : **15235**

Date de création de la certification : **16/10/2006**

Mots clés : **Etrangers**, **test**, **Quebec**, **français langue étrangère**

Identification

Identifiant : **1646**

Version du : **05/07/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Le TCF Québec est la réponse du CIEP en 2006 à une demande émise par le Ministère québécois de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI, anciennement Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, MICC).**

Non formalisé :

- **Le TCF Québec est la réponse du CIEP en 2006 à une demande émise par le Ministère québécois de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI, anciennement Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, MICC).**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le TCF Québec est un test du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui a pour objectif la vérification des compétences en langue française des candidats aux programmes d'immigration permanente au Québec.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le TCF Québec repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières variées peut relever, à l'oral comme à l'écrit, de la compréhension, de l'expression et de l'interaction.

Public visé par la certification

Tous publics

La certification est composée de 4 épreuves modulaires (le candidat choisit la ou les épreuves qu'il souhaite passer) :

- une épreuve de compréhension orale qui a pour objectif d'évaluer la façon dont les candidats reçoivent et traitent des messages parlés produits par un ou plusieurs locuteurs en milieu francophone ;
- une épreuve de compréhension écrite qui a pour objectif

de vérifier la façon dont les candidats reçoivent, traitent et comprennent les documents écrits ;

- une épreuve d'expression orale qui a pour objectif d'évaluer les candidats sur leur capacité à échanger avec un interlocuteur qu'ils ne connaissent pas, de manière spontanée et continue et à obtenir des informations dans une situation de la vie quotidienne courante.
- une épreuve d'expression écrite qui a pour objectif **d'évaluer la** capacité des candidats à écrire un texte d'un nombre de mots limité pour raconter, décrire ou faire connaître son point de vue dans les domaines privé, public, éducationnel et/ou professionnel.

Modalités générales

Toute personne, âgée de 16 ans minimum, quelles que soient sa nationalité et sa langue d'origine, désireuse d'entamer des procédures d'immigration permanente auprès du Ministère québécois de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI).

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Permet au candidat à l'immigration permanente au Québec de compléter son dossier auprès du Ministère québécois de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI).

Pour l'entité utilisatrice

MIDI : sélectionner les candidats aux programmes d'immigration permanente du Québec.

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun.

Centre(s) de passage/certification

Compétences évaluées

Compréhension orale (25 minutes, 29 questions), compréhension écrite (45 minutes, 29 questions), expression orale (12 minutes, 3 questions), expression écrite (60 minutes, 3 questions).

Le TCF Québec repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières variées peut relever, à l'oral comme à l'écrit, de la compréhension, de l'expression et de l'interaction.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Les 6 niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues A1, A2, B1, B2, C1, C2).

- 406 centres accrédités par le CIEP à travers le monde, dont 85 en France, font passer les épreuves du TCF Québec.

La validité est Temporaire

2 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation sécurisée + les descripteurs de niveaux de compétence du CECRL.

Plus d'informations

Statistiques

En 2014, 19773 candidats ont passé les épreuves du TCF Québec.

Du 1er janvier au 31 octobre 2015, 17367 candidats ont

passé les épreuves du TCF Québec.

Autres sources d'information

<http://www.ciep.fr/tcf-quebec>